

# Vie de l'association

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture se situe au carrefour des différents métiers du livre et des activités menées par les créateurs, les professionnels et les médiateurs. Elle met en œuvre des actions de coopération, d'information, de formation, de conseil et de promotion en faveur du livre et de la lecture.

Lieu d'échange et de réflexion prospective, l'association se mobilise sur les enjeux et les nouveaux acteurs du numérique, à travers des études et des dispositifs innovants.

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture est une association financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

## › Bureau de l'association

Bureau élu le 23 juin 2020

- Présidente : Emmanuelle Pireyre
- Vice-présidents : Gilles Éboli, Yann Nicol
- Trésorier : Ronan Lagadic
- Trésorière adjointe : Catherine Benod
- Secrétaire : Jérôme Triaud
- Secrétaire adjointe : Sylvie Bigot

## › Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration suite aux élections de l'assemblée générale du 22 juin 2020 :

- Michel Bastrenta, Proviseur honoraire
- Catherine Benod, Directrice de la Médiathèque départementale de Haute-Loire
- Sylvie Bigot, Responsable commerciale et marketing des Presses Universitaires de Grenoble
- Sandrine Charreau, Responsable de la librairie CoLibris, Meyzieu et de la librairie La Boîte à soleils, Tence
- Pierre Crooks, Responsable des Éditions Balivernes
- Muriel Duflys, Professeure documentaliste
- Gilles Éboli, Directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon
- Pascal Estragnat, Responsable de la librairie La Parenthèse, Annonay
- Carole Fives, Auteure
- Ronan Lagadic, Directeur de la lecture publique Valence Romans Sud Rhône-Alpes
- Martine Lebeau, Gérante de la librairie Les Volcans, Clermont-Ferrand
- Michel Mourot, Président de BD Lezoux
- Françoise Muller, Directrice de la Médiathèque de Moulins communauté
- Yann Nicol, Directeur de la Fête du livre de Bron
- Paola Pigani, Auteure
- Emmanuelle Pireyre, Auteure
- Jérôme Triaud, Directeur des Médiathèques de Vénissieux
- Jérôme Vincent, Responsable des Éditions ActusF

## › Comment adhérer à Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture ?

Les adhérents sont répartis en 2 collèges :

- celui des personnes privées, professionnels et (ou) utilisateurs (écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes, animateurs culturels, enseignants, journalistes, imprimeurs, graphistes...), ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile.
- celui des entreprises privées (maisons d'édition, librairies...), des établissements publics ou privés (bibliothèques, services d'archives, centres de documentation, musées...), des institutions publiques ou des associations, compétents en matière de livre et de lecture, ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile. Les entreprises, établissements, institutions publiques ou associations désigneront un représentant au moment de leur adhésion.

Article 5 des statuts.

Le bulletin d'adhésions doit être envoyé à Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture (25, rue Chazière, 69004 Lyon) accompagné d'un chèque ou d'un bon de commande.

